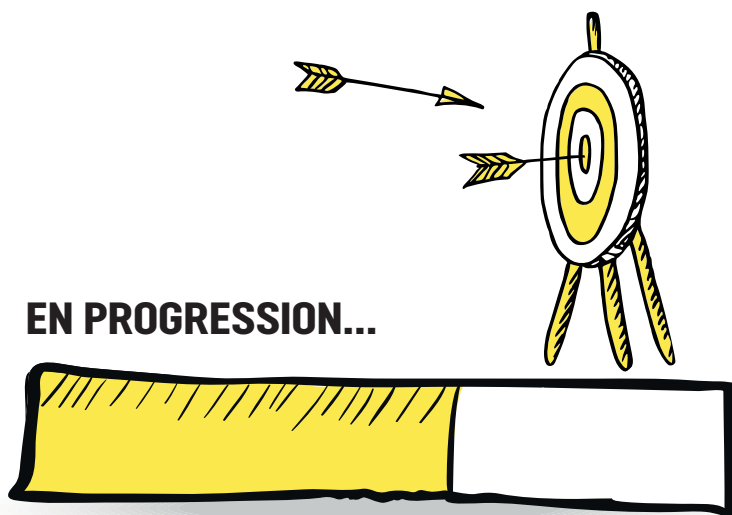


TOUS ENGAGÉS VERS LA REUSSITE

EN PROGRESSION...



COMMISSION
SCOLAIRE DE LAVAL



PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA

REUSSITE

2 0 1 8 - 2 0 2 2

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 est le résultat d'une démarche collaborative où la consultation et l'intelligence collective ont été mises à profit afin que notre vision stratégique soit porteuse, rassembleuse et orientée vers la réussite et le développement du plein potentiel de tous nos élèves. Alors que cette planification stratégique nous a permis de réfléchir ensemble, sa mise en œuvre doit également émerger d'un travail de collaboration.

Chacun de nous, que nous soyons élève, parent, partenaire, membre du personnel ou de la communauté, nous avons ce pouvoir de nous engager vers la réussite afin de contribuer à l'essor de la société lavalloise. C'est ainsi que nous pourrions former des citoyens responsables qui, à leur tour, auront ce désir de s'engager dans la collectivité.

Nous pourrions alors, ensemble, atteindre les objectifs fixés et être les témoins privilégiés de la progression de la réussite à Laval. Nos élèves sont notre raison d'être et notre plus grande source de fierté. Nous avons le devoir de les faire réussir et de leur donner tous les outils nécessaires pour qu'ils participent activement, à leur façon, au monde d'aujourd'hui et de demain.

La présidente,

Louise Lortie

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



La Commission scolaire de Laval est une organisation qui cherche sans cesse à être efficace, à apprendre et à s'améliorer, et ce, pour la réussite de nos élèves. Nous croyons que c'est en étant une commission scolaire efficace et apprenante que nous nous inscrirons dans un processus d'amélioration continue.

C'est pourquoi nous déployons des efforts au quotidien afin de maintenir, voire d'accroître, notre efficacité. Nous veillons à ce que nos actions génèrent des résultats et contribuent activement à l'atteinte des cibles fixées. Nous questionnons continuellement nos pratiques afin de nous assurer que nos façons de faire ont un impact réel et positif, avant tout pour nos élèves, mais aussi pour notre organisation. L'efficacité est intimement liée aux apprentissages. Ainsi, en plus d'être une commission scolaire efficace, nous croyons en l'importance d'être une commission scolaire apprenante. Nos équipes partagent cette volonté d'innover et de se surpasser, et ce, afin de permettre à nos élèves de vivre des réussites.

Nous avons cette volonté de faire de la Commission scolaire de Laval une référence en matière d'éducation et une source d'inspiration dans le domaine scolaire. La vision propulsée par le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 s'inscrit en ce sens et nous rappelle que les élèves, les parents, notre personnel, les partenaires et les membres de la communauté peuvent faire une différence quant à l'atteinte de nos objectifs. Nous sommes tous des acteurs de la réussite.

Le directeur général,

Yves Michel Volcy

FAVORISER LA réussite SOUS TOUTES SES FORMES



Orientation 1	Augmenter la diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans.
Orientation 2	Accroître la réussite éducative des élèves, jeunes et adultes, en s'assurant du développement du plein potentiel de tous.

Objectifs de l'enjeu 1

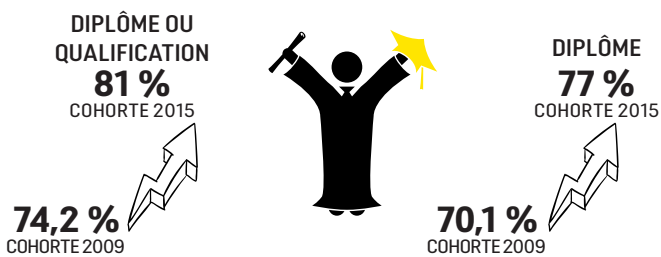
1.1 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire.



1.2 Accroître le taux de diplomation en formation professionnelle.

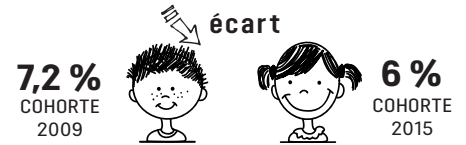


1.3 Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme.

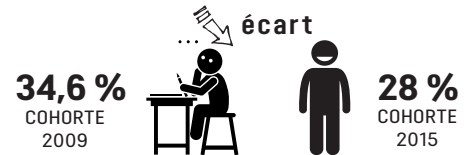


1.4 Réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves :

1.4.1 Entre les filles et les garçons.



1.4.2 Entre les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDA) et les autres élèves.



1.4.3 Entre les élèves des milieux défavorisés et ceux des autres milieux.



1.4.4 Maintenir l'écart de réussite entre les élèves issus de l'immigration de première génération et les autres élèves.



1.5 Limiter le taux d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou plus.



1.6 Augmenter l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDA) en classes ordinaires :

1.6.1 Au primaire.

80,1 %
JUN 2017

84 %
JUN 2022

1.6.2 Au secondaire.

60,6 %
JUN 2017

67 %
JUN 2022



OFFRIR DES milieux de vie STIMULANTS



Orientation 1	Offrir un milieu de vie qui intègre des activités propices au développement, à l'apprentissage et à la réussite.
Orientation 2	Offrir un milieu d'apprentissage bienveillant.
Orientation 3	Offrir des ressources et des infrastructures de qualité et prêtes pour l'avenir.



Objectifs de l'enjeu 2

2.1 Accroître le sentiment d'appartenance et la participation des élèves à la vie scolaire, augmenter le nombre ou le choix d'activités variées accessibles à tous (incluant les activités parascolaires).



2.2 Se doter d'un plan de formation visant l'amélioration de l'intervention éducative du personnel d'encadrement des élèves et le mettre en œuvre, le tout, dans une optique de renforcement d'un milieu scolaire bienveillant.



2.3 Mettre en place une programmation d'activités physiques permettant aux élèves du primaire de bouger 60 minutes par jour.



2.4 Faire en sorte que 85 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

85 %
JUN 2022



Mobiliser les partenaires DE LA RÉUSSITE

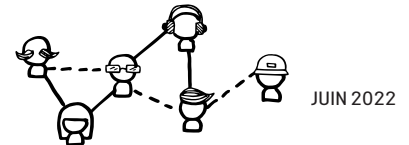


Orientation 1	Stimuler l'engagement parental et soutenir la relation qui unit les familles et les milieux éducatifs.
Orientation 2	Resserrer les liens entre le milieu éducatif, la communauté et les partenaires dans une perspective de complémentarité de tous les milieux.



Objectifs de l'enjeu 3

3.1 Offrir davantage d'occasions d'engagement parental et de partenariats avec la communauté et les entreprises.



3.2 En collaboration avec la communauté, favoriser le développement des compétences en littératie et en numératie des parents d'élèves et des adultes à la formation générale et à la formation professionnelle.



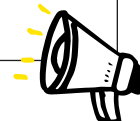
4 APPLIQUER LES meilleures pratiques

5 ÊTRE UN employeur de choix



Orientation 1	Développer, offrir et déployer des services éducatifs de qualité et adaptés à la diversité des besoins.
Orientation 2	Valoriser l'éducation, l'école et l'apport du personnel dans l'atteinte d'un haut niveau de qualité.
Orientation 3	Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives.

Orientation 1	Favoriser une approche de gestion axée sur l'implication, le développement professionnel et la reconnaissance de tout le personnel.
Orientation 2	Améliorer la communication à l'interne et à l'externe.



Objectifs de l'enjeu 4

Objectifs de l'enjeu 5

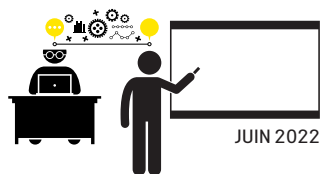
4.1 Mettre en place un mécanisme de veille technologique afin d'optimiser l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques et administratives.



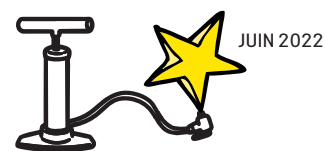
5.1 Assurer un climat organisationnel axé sur un environnement de travail sain et sécuritaire.



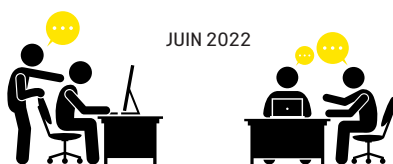
4.2 Mettre en place, dans l'ensemble de l'organisation, des mécanismes de veille et de transfert de la recherche et des pratiques probantes.



5.2 Bonifier les mécanismes de valorisation et de reconnaissance du personnel.



4.3 Accompagner l'ensemble des membres du personnel dans l'ajustement de leurs pratiques ainsi que leur développement professionnel.



5.3 Améliorer les mécanismes, les stratégies et les outils de communication dans une optique d'efficacité et d'optimisation du numérique.



TOUS ENGAGÉS
VERS LA
RÉUSSITE

